



AVIS PUBLIC

OBJETS ET AMEUBLEMENT NON RÉCLAMÉES

AVIS est donné à Pierre Baillargeon, 1511, avenue Dollard #205, LaSalle, dernière adresse connue, qu'à défaut de réclamer les meubles laissés lors de l'éviction du 3 février 2025, dans les dix (10) jours de la publication de cet avis, ces biens mobiliers seront détruits.

DONNÉ À LASALLE, ce 7 avril 2025.

Simon PROVOST-GOUPIL
Secrétaire d'arrondissement